

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 07136 Numéro SIREN : 070 803 903 Nom ou dénomination : 5 A SEC FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2021 sous le numéro de dépôt 1755

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 07-01-2021

N° DE DEPOT : 001755

N° GESTION : 2019B07136

N° SIREN : 070803903

DENOMINATION : 5 A SEC FRANCE

ADRESSE : 8 rue du Sentier 75002 PARIS

MILLESIME : 2019

5àsec France
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.800 Euros
Siège Social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 070 803 903

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

COMPTES ANNUELS

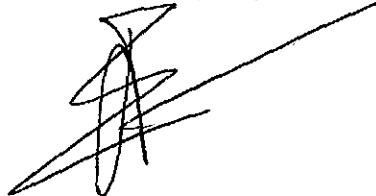
BILAN

COMPTE DE RESULTATS

ANNEXE

COPIE CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				69 287
Frais de développement	150 748	100 571	50 177	162 309
Concessions, brevets et droits similaires	239 268	96 963	142 305	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				66 291
Installations tech., matériels et outillages industriels	196 692	152 570	44 122	
Autres immobilisations corporelles	518 279	427 050	91 230	123 051
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 335		12 335	27 733
TOTAL (I)	1 117 323	777 154	340 168	448 671
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements	18 622		18 622	12 549
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	3 161 431	128 906	3 032 525	3 022 443
Autres	1 679 641	47 494	1 632 146	1 796 674
<i>Disponibilités</i>	274 275		274 275	49 396
<i>Charges constatées d'avance</i>	18 993		18 993	29 858
TOTAL (II)	5 152 961	176 400	4 976 561	4 910 920
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	6 270 283	953 554	5 316 729	5 359 591

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :80800	80 800	80 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport	238 091	238 091
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	8 080	8 080
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	2 032 918	2 240 363
Report à nouveau		228 947
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(850 952)	(436 392)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 508 938	2 359 890
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	60 000	30 000
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	60 000	30 000
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 306	1 363
Emprunts et dettes financières diverses	271 779	271 519
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 977	33 769
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 827 974	1 558 830
Dettes fiscales et sociales	633 969	1 092 462
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 786	2 266
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		9 492
TOTAL (III)	3 747 791	2 969 701
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	5 316 729	5 359 591

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	193 596		193 596	475 222
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 126 720	112 223	5 238 944	5 739 227
Chiffre d'affaires Net	5 320 316	112 223	5 432 539	6 214 450
Production stockée				41 596
Production immobilisée				37 594
Subventions d'exploitation reçues			18 137	69 704
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			168 576	18 895
Autres produits			(566)	
TOTAL (I)			5 618 686	6 382 239
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			575 014	731 317
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			43 007	35 351
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			(1 655)	(2 034)
Autres achats et charges externes *			3 305 674	3 012 073
Impôts, taxes et versements assimilés			101 284	94 886
Salaires et traitements			1 486 166	1 641 642
Charges sociales			561 258	635 021
Dotations aux amortissements sur immobilisations			118 423	119 917
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 996	14 764
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			117 066	33 877
TOTAL (II)			6 316 232	6 316 813
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(697 546)	65 426
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			2 815	17 081
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			2 815	17 081
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 154	8 917
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			3 154	8 917
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(339)	8 164
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(697 885)	73 590

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	6 333	1 738
Reprises sur provisions et transferts de charges	136 394	
TOTAL (VII)	142 728	1 738
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	146 466	489 934
Sur opérations en capital	182	21 786
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	149 146	
TOTAL (VIII)	295 794	511 720
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(153 066)	(509 982)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 764 229	6 401 059
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 615 181	6 837 451
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(850 952)	(436 392)

Annexes

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 5 316 729.3 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de -850 951.5 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Société « 5 à sec France » ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016 -07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation dans le contexte d'incertitude significative liée aux procédures en cours décrit en note Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture de l'annexe aux comptes annuels. Au cas où ces procédures ne se concluraient pas par des plans de continuation lors du jugement par le Tribunal de Commerce fixé le 15 décembre 2020, l'application des règles et principes comptables utilisées dans le contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Faits caractéristiques de l'exercice

5àSec France, détenue à 100 % par 5àsec RIF, exploite ainsi principalement les activités suivantes :

- La réalisation de prestations de services dites « support » pour les magasins du Groupe 5àSec, et notamment : la formation, la logistique, le marketing, la comptabilité, l'informatique et la technique ;
- La gestion de l'activité franchise du groupe 5àSec ;
- L'exploitation d'une usine à Bezons, laquelle assure des prestations de blanchisserie- teinturerie pour les entités du groupe ne disposant des infrastructures nécessaires (SoyezBCBG).

Alors que le chiffre d'affaires était stable en 2017 et 2018 à environ 6,2 M€, il a fortement diminué au cours de l'exercice 2019 pour atteindre 5.4 M€, soit une baisse de 13% par rapport à l'exercice précédent. Ce recul d'activité est principalement expliqué par les mouvements sociaux (« Gilets Jaunes » et grèves) des deux dernières années qui ont pénalisé l'activité.

Face à cette baisse d'activité, 5àSec France présente des charges d'exploitation de l'ordre de 6 M€, principalement fixes, ce qui explique la baisse importante de l'excédent brut d'exploitation en 2019, atteignant -682 K€ (en ce inclus les produits et charges de gestion courante).

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à L'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;

- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, qui sont encore à ce jour in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

- **Plan de redressement opérationnel**

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrit dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;

- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.);
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe);
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.
- **Réduction du passif**[MAP1]

Le plan de redressement de 5àsec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui s'élève, à ce jour, à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

- **Plan d'apurement du passif au niveau de la Société**[MAP2]

Le plan présenté par la direction au Tribunal de Commerce de Paris est le suivant :

○ *Créances super privilégiées*

Les créances super privilégiées estimées à 126 K€ ont été à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera honoré sur 12 mois.

○ *Dettes fournisseurs*

Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

La société 5àSec France, réalisant un chiffre d'affaires de 6,2M€ au 31 décembre 2018 et employant 56 salariés au jour de la demande d'ouverture de la présente procédure, ne relève pas des dispositions des articles L. 626-29 et suivants du code de commerce relatives aux comités de créanciers. Les propositions ont été soumises aux créanciers individuellement en l'absence de constitution de comités :

- Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;

- Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, sur 7 ans selon l'échéancier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, l'actionnaire a prévu de se rapprocher d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale.

Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées qui seront donc détenues par l'actionnaire, devront être traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés, si ces rachats sont effectifs et notifiés aux administrateurs judiciaires au plus tard 8 jours avant la tenue du comité des établissements de crédit et assimilés.

○ *Dettes fiscales et sociales*

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte et en cas de refus, il est proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (option longue, telle qu'indiquée ci-dessous).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il est proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise : 5% à la date premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

○ *Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés*

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.
- S'agissant des créances portées par les actionnaires et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

▪ **Apport de new money**

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques), sous réserve de l'adoption du plan

Il est prévu qu'il le fasse notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

▪ **Simplification juridique de l'organigramme**

Il est envisagé, en vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, de procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part-Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, SoyezBCBG, GSBC et Newpresspro.

La société a présenté le 23 Novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris, la date de jugement est fixée au 15 Décembre 2020.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin

d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Changements de méthodes :

Il n'y a eu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a eu aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
<i>Immobilisations incorporelles</i>		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement	148 878		1 870
Autres postes d'immobilisations incorporelles	237 988		1 280
TOTAL	386 866		3 150
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			4 644
Inst. gales., agencts. et aménagt. Divers			950
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			12 173
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	729 243		17 767
<i>Immobilisations financières</i>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			12 335
TOTAL	27 733		12 335
TOTAL GENERAL	1 143 842		33 252

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale on éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			150 748	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			239 268	
TOTAL			390 016	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		(0)	196 692	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			301 739	
Mat. de transport		32 039	17 162	
Mat. de bureau et info., mobilier			199 379	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		32 038	714 972	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		27 733	12 335	
TOTAL		27 733	12 335	
TOTAL GENERAL		59 771	1 117 323	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'étab. et développement	79 591	20 980		100 571
Autres postes d'immo. incorp.	75 679	21 284		96 963
TOTAL	155 270	42 264		197 534
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	125 757	26 813		152 570
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	216 460	30 129		246 589
Matériel de transport	46 068		34 956	11 112
Mat. de bureau et informatique, mobilier	151 616	17 733		169 349
Emballages récup. et divers				
TOTAL	539 901	74 675	34 956	579 620
TOTAL GENERAL	695 171	116 939	34 956	777 154

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<i>Réglementées</i>				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. Pour impl. A l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. Pour impl. A l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
<i>Risques et charges</i>				
Provisions pour litiges	30 000	45 000	15 000	60 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. Fisc. Sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	30 000	45 000	15 000	60 000

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<i>Dépréciations</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours	121 394		121 394	
Sur comptes clients	128 371	114 136	113 601	128 906
Autres provisions pour dépréciation	47 494			47 494
TOTAL	297 259	114 136	234 995	176 400
TOTAL GENERAL	327 259	159 136	249 995	236 400

<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		9 996	116 601	
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>		149 140	136 394	
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	12 335		12 335
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 161 431	3 161 431	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	21 403	21 403	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	107 320	107 320	
Taxe sur la valeur ajoutée	166 723	166 723	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 746	8 746	
Divers			
Groupe et associés (2)	1 355 567	1 355 567	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	19 882	19 882	
Charges constatées d'avance	18 993	18 993	
TOTAL	4 872 399	4 860 064	12 335
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	1 306	1 306		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 827 974	2 827 974		
Personnel et comptes rattachés	252 264	252 264		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	191 888	191 888		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	183 349	183 349		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 468	6 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	271 779	271 779		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	1 786	1 786		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 736 814	3 736 814		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 363
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368 706	306 848
Dettes fiscales et sociales	364 866	543 799
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	733 571	852 010

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
51860000 INTÉRÊS COURUS A PAYER		1 362.53
40810000 Fournisseurs Factures non parvenues	368 705.50	306 848.44
42810000 PROV 35 HEURES	23 280.35	11 930.45
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	108 790.43	174 427.56
42860000 Autres charges à payer	119 987.52	174 040.12
43820000 Charges sociales sur congés à payer	47 861.89	73 502.57
43860000 Autres charges à payer	47 460.90	71 203.39
43861000 CH SOC / 35 HEURES	8 804.56	4 924.34
43863000 FORMATION PROFESS.	1 959.35	16 291.81
43864000 C.I.L	6 720.54	7 112.22
43865000 TAXE APPRENTISSAGE		10 367.00
TOTAL	733 571	852 010

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 370 069	2 007 053
Autres créances	19 882	25 500
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 389 951	2 032 553

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
41810000 Clients Factures à établir	121 702.75	187 059.57
41820000 CLIENTS FACTURES A ÉTABLIR gro	1 248 365.93	1 819 993.41
40980000 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	19 881.94	24 000.00
46870000 Divers Produits à recevoir		1 500.00
TOTAL	1 389 951	2 032 553

Produits et charges constatés d’avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation		9 492
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		9 492

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	18 993	29 858
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	18 993	29 858

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 050	16,00	80 800
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)			

Mouvements sur capitaux propres

	Début exercice	Affectation	Fin exercice
Capital Social	80 800		80 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport	238 091		238 091
Réserve légale	8 080		8 080
Autres réserves	2 246 931	-436 392	2 032 918
Résultat 2018	-436 392	+436 392	
Résultat 2019			- 850 952
TOTAL	2 359 889		1 508 938

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

Montant en euros	TOTAL Groupe 5asec
Clients et comptes rattachés	2 190 445
Comptes courants - actif - courant	1 355 567
Total Actif	3 548 320
Dettes fournisseurs	2 241 988
Comptes courants groupe passifs - courant	271 779
Total Passif	2 513 767
Coûts des équipements vendus	-97 548
Coûts des consommables vendus	-1 542
Coût des licences	-38 635
Sous-traitance	-934 352
Maintenance, entretiens et réparations	-55 540
Primes d'assurance	-512
Personnel intérimaire	-214 633
Legal Fees	-2 017
Transports	-18 389
Company Cars	-4 893
Déplacements, missions	-10 815
Frais télécom	-1 969
Autres charges externes	-102 625
Rémunérations du personnel	-350
Bonus	-7 500
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-56 124
Intérêts payés sur C/C	-260
B2B revenues	278 649
Franchise	336 568
Logistique	59 706
Autre chiffre d'affaires	94 063
Autres produits	985 876
Intérêts reçus sur C/C	2 815
Total Résultat	209 973

La société 5àsec France réalise des transactions commerciales avec les autres entités du groupe 5àSec. Les transactions les plus significatives concernent les relations avec l’autre filiale française, à savoir l’entité 5àsec Rif. A ce titre, les mouvements les plus significatifs ont trait à :

- La vente de cartes de fidélité aussi bien pour le réseau exploité par le franchiseur que pour les franchisés
- La refacturation des coûts associés à l’activité B2B, notamment le service commercial ainsi que les frais administratifs qui y sont liés (facturation : recouvrement)
- La mise à disposition du personnel administratif et des frais qui y sont associés (Service comptable principalement)

Frais de recherche appliquée et de développement

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
Catalogue formation	150 748	100 571	4
TOTAL	150 748	100 571	4

Des couts de support de formation ont été activés au cours de l'année 2019 pour un montant de 1 870 euros.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	193 596
Prestations de services	5 238 944
TOTAL	5 432 540

Répartition par marché géographique	Montant
France	5 432 540
Etranger	
TOTAL	5 432 540

Charges exceptionnelles

Le résultat exceptionnel ressort à - 153 066€. Il se caractérise principalement une dépréciation pour créances anciennes, des charges relatives à la fermeture de l'ancien siège (février 2019), une plus-value sur cession de véhicules et la mise au rebut de stocks dépréciés pour leur totalité.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	- 697 885	na
Résultat exceptionnel (et participation)	-153 066	na
Résultat comptable	-850 952	na

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Effort construction :	6 721
Pénalités	617
TVTS:	1 459
TOTAL	8 796
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Participation des salariés	
Contribution C3S	
Effort Construction	7 112
TOTAL	7 112
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	Néant
Déficits reportables	1 490 576
Moins-values à long terme	Néant

Effectif au 31 décembre 2019

	Personnel salarié
Cadres	16
Agents de maîtrise et techniciens	11
Employés	4
Ouvriers	22
TOTAL	53

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

La convention collective prévoit le versement des indemnités de fin de carrière.

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 1.8% des salaires (idem 1,8 % en 2018) et un taux d'actualisation de 0.75 % (vs 1,60% en 2018).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2013-2015 par sexe).

L'engagement de la dette actuarielle non comptabilisé en fin d'exercice est de 152 766 euros

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :				391 296	
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs				157 307	
Dotations de l'exercice				79 328	
TOTAL				154 607	
Redevances payées :					
Montants de l'exercice				87 916	
TOTAL				87 916	
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus				62 931	
Entre 1 et 5 ans				104 574	
A plus de 5 ans					
TOTAL				167 505	
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :				112 938	

Engagements financiers

Néant.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 18 331 611 euros
8 Rue du Sentier
75 002 Paris
RCS Paris 831 151 501

La société fait par ailleurs parti d'un groupe fiscalement intégré (article 223 A du CGI) dont la société Financière Hygie constitue la tête de groupe. La société 5 à Sec France calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 se sont élevés à 11 000 euros.

5àsec France
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.800 Euros
Siège Social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 070 803 903

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE DU 23 DECEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-trois Décembre à 11 heures 15, la société 5àsec R.I.F., Société par Actions Simplifiée, au capital de 22.702.832 Euros, dont le siège Social est 8, Rue du Sentier, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 418 782 025, associée unique, représentée par Monsieur Olivier BOCCARA représentant de la personne morale Présidente, a pris au siège social, les décisions ci-après.

Monsieur Olivier BOCCARA préside la séance en sa qualité de représentant de la société Financière Hygie Présidente de la société 5 à Sec GROUP Présidente de la société 5àSec France.

M. le Président constate :

- que le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.
- que Madame Martine AUDMOND et Madame Marie-Hélène DIDION membres du comité d'entreprise de l'unité économique et sociale sont *absents et excusés*.

Le président dépose sur le bureau :

- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes titulaire
- La copie des convocations des membres du comité d'entreprise
- Le rapport de gestion du Président
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- Le texte des décisions proposées

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués à l'associé, ont été tenus à sa disposition au siège social dans les délais légaux et statutaires.

Le président rappelle que l'associée est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2019,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice,
- Approbation desdits rapports, comptes et bilan, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
-
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

ab

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'imputer le déficit de l'exercice de 850.952 € sur le compte « autres réserves ».

L'associé reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

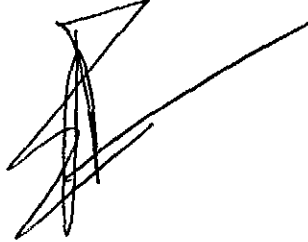
.....

QUATRIEME DECISION

L'associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et représentant de l'associé unique

M. Olivier BOCCARA

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

5 A SEC FRANCE

Société par actions simplifiée

8, Rue du Sentier

75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

5 A SEC FRANCE

Société par actions simplifiée

8, Rue du Sentier

75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société 5 A SEC FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5 A SEC FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 15 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la première partie de l'annexe au bilan et au compte de résultat, dans les notes "Faits caractéristiques de l'exercice" et "Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture" de l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 15 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

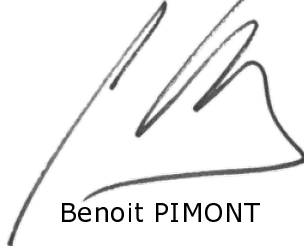
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 décembre 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Benoit PIMONT

COMPTES ANNUELS

5 A SEC FRANCE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan au 31/12/2019

8, Rue du Sentier

75002 PARIS

SIRET : 07080390300098

NAF : 9601B

en euros

Etats financiers

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	150 748	100 571	50 177	69 287
Concessions, brevets et droits similaires	239 268	96 963	142 305	162 309
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	196 692	152 570	44 122	66 291
Autres immobilisations corporelles	518 279	427 050	91 230	123 051
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 335		12 335	27 733
TOTAL (I)	1 117 323	777 154	340 168	448 671
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements	18 622		18 622	12 549
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	3 161 431	128 906	3 032 525	3 022 443
Autres	1 679 641	47 494	1 632 146	1 796 674
<i>Disponibilités</i>	274 275		274 275	49 396
<i>Charges constatées d'avance</i>	18 993		18 993	29 858
TOTAL (II)	5 152 961	176 400	4 976 561	4 910 920
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	6 270 283	953 554	5 316 729	5 359 591

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :80800	80 800	80 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport	238 091	238 091
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	8 080	8 080
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	2 032 918	2 240 363
Report à nouveau		228 947
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(850 952)	(436 392)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 508 938	2 359 890
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	60 000	30 000
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	60 000	30 000
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 306	1 363
Emprunts et dettes financières diverses	271 779	271 519
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 977	33 769
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 827 974	1 558 830
Dettes fiscales et sociales	633 969	1 092 462
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 786	2 266
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		9 492
TOTAL (III)	3 747 791	2 969 701
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	5 316 729	5 359 591

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	193 596		193 596	475 222
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 126 720	112 223	5 238 944	5 739 227
Chiffre d'affaires Net	5 320 316	112 223	5 432 539	6 214 450
Production stockée				
Production immobilisée				41 596
Subventions d'exploitation reçues			18 137	37 594
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			168 576	69 704
Autres produits			(566)	18 895
TOTAL (I)			5 618 686	6 382 239
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			575 014	731 317
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			43 007	35 351
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			(1 655)	(2 034)
Autres achats et charges externes *			3 305 674	3 012 073
Impôts, taxes et versements assimilés			101 284	94 886
Salaires et traitements			1 486 166	1 641 642
Charges sociales			561 258	635 021
Dotations aux amortissements sur immobilisations			118 423	119 917
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 996	14 764
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			117 066	33 877
TOTAL (II)			6 316 232	6 316 813
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(697 546)	65 426
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			2 815	17 081
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			2 815	17 081
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 154	8 917
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			3 154	8 917
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(339)	8 164

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	(697 885)	73 590
---	-------------------	---------------

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	6 333	1 738
Reprises sur provisions et transferts de charges	136 394	
TOTAL (VII)	142 728	1 738
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	146 466	489 934
Sur opérations en capital	182	21 786
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	149 146	
TOTAL (VIII)	295 794	511 720
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(153 066)	(509 982)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 764 229	6 401 059
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 615 181	6 837 451
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(850 952)	(436 392)

Annexes

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 5 316 729.3 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de -850 951.5 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Société « 5 à sec France » ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016 -07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation dans le contexte d'incertitude significative liée aux procédures en cours décrit en note Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture de l'annexe aux comptes annuels. Au cas où ces procédures ne se concluraient pas par des plans de continuation lors du jugement par le Tribunal de Commerce fixé le 15 décembre 2020, l'application des règles et principes comptables utilisées dans le contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Faits caractéristiques de l'exercice

5àSec France, détenue à 100 % par 5àsec RIF, exploite ainsi principalement les activités suivantes :

- La réalisation de prestations de services dites « support » pour les magasins du Groupe 5àSec, et notamment : la formation, la logistique, le marketing, la comptabilité, l'informatique et la technique ;
- La gestion de l'activité franchise du groupe 5àSec ;
- L'exploitation d'une usine à Bezons, laquelle assure des prestations de blanchisserie- teinturerie pour les entités du groupe ne disposant des infrastructures nécessaires (SoyezBCBG).

Alors que le chiffre d'affaires était stable en 2017 et 2018 à environ 6,2 M€, il a fortement diminué au cours de l'exercice 2019 pour atteindre 5.4 M€, soit une baisse de 13% par rapport à l'exercice précédent. Ce recul d'activité est principalement expliqué par les mouvements sociaux (« Gilets Jaunes » et grèves) des deux dernières années qui ont pénalisé l'activité.

Face à cette baisse d'activité, 5àSec France présente des charges d'exploitation de l'ordre de 6 M€, principalement fixes, ce qui explique la baisse importante de l'excédent brut d'exploitation en 2019, atteignant -682 K€ (en ce inclus les produits et charges de gestion courante).

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à L'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;

- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, qui sont encore à ce jour in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

▪ Plan de redressement opérationnel

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrira dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;

- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

▪ Réduction du passif

Le plan de redressement de 5àsec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui s'élève, à ce jour, à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

▪ Plan d'apurement du passif au niveau de la Société

Le plan présenté par la direction au Tribunal de Commerce de Paris est le suivant :

○ *Créances super privilégiées*

Les créances super privilégiées estimées à 126 K€ ont été à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera honoré sur 12 mois.

○ *Dettes fournisseurs*

Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

La société 5àSec France, réalisant un chiffre d'affaires de 6,2M€ au 31 décembre 2018 et employant 56 salariés au jour de la demande d'ouverture de la présente procédure, ne relève pas des dispositions des articles L. 626-29 et suivants du code de commerce relatives aux comités de créanciers. Les propositions ont été soumises aux créanciers individuellement en l'absence de constitution de comités :

- Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;

- Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, sur 7 ans selon l'échéancier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, l'actionnaire a prévu de se rapprocher d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale.

Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées qui seront donc détenues par l'actionnaire, devront être traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés, si ces rachats sont effectifs et notifiés aux administrateurs judiciaires au plus tard 8 jours avant la tenue du comité des établissements de crédit et assimilés.

○ *Dettes fiscales et sociales*

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte et en cas de refus, il est proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (option longue, telle qu'indiquée ci-dessous).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il est proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise : 5% à la date premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

○ *Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés*

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.
- S'agissant des créances portées par les actionnaires et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

▪ **Apport de new money**

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques), sous réserve de l'adoption du plan

Il est prévu qu'il le fasse notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

▪ **Simplification juridique de l'organigramme**

Il est envisagé, en vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, de procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part-Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, SoyezBCBG, GSBC et Newpresspro.

La société a présenté le 23 Novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris, la date de jugement est fixée au 15 Décembre 2020.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin

d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Changements de méthodes :

Il n'y a eu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a eu aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement et de développement	148 878		1 870
Autres postes d'immobilisations incorporelles	237 988		1 280
TOTAL	386 866		3 150
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	192 048		4 644
Inst. gales., agencts. et aménagt. Divers	300 789		950
Mat. de transport	49 201		
Mat. de bureau et info., mobilier	187 206		12 173
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	729 243		17 767
<i>Immobilisations financières</i>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	27 733		12 335
TOTAL	27 733		12 335
TOTAL GENERAL	1 143 842		33 252

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			150 748	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			239 268	
TOTAL			390 016	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		(0)	196 692	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			301 739	
Mat. de transport		32 039	17 162	
Mat. de bureau et info., mobilier			199 379	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		32 038	714 972	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		27 733	12 335	
TOTAL		27 733	12 335	
TOTAL GENERAL		59 771	1 117 323	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'étab. et développement	79 591	20 980		100 571
Autres postes d'immo. incorp.	75 679	21 284		96 963
TOTAL	155 270	42 264		197 534
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	125 757	26 813		152 570
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	216 460	30 129		246 589
Matériel de transport	46 068		34 956	11 112
Mat. de bureau et informatique, mobilier	151 616	17 733		169 349
Emballages récup. et divers				
TOTAL	539 901	74 675	34 956	579 620
TOTAL GENERAL	695 171	116 939	34 956	777 154

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. Pour impl. A l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. Pour impl. A l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour litiges	30 000	45 000	15 000	60 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. Fisc. Sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	30 000	45 000	15 000	60 000

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours	121 394		121 394	
Sur comptes clients	128 371	114 136	113 601	128 906
Autres provisions pour dépréciation	47 494			47 494
TOTAL	297 259	114 136	234 995	176 400
TOTAL GENERAL	327 259	159 136	249 995	236 400

<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		9 996	116 601	
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>		149 140	136 394	
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<i>De l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	12 335		12 335
<i>De l'actif circulant</i>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 161 431	3 161 431	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	21 403	21 403	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	107 320	107 320	
Taxe sur la valeur ajoutée	166 723	166 723	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 746	8 746	
Divers			
Groupe et associés (2)	1 355 567	1 355 567	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	19 882	19 882	
Charges constatées d'avance	18 993	18 993	
TOTAL	4 872 399	4 860 064	12 335
<i>(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			
<i>(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques</i>			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	1 306	1 306		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 827 974	2 827 974		
Personnel et comptes rattachés	252 264	252 264		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	191 888	191 888		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	183 349	183 349		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 468	6 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	271 779	271 779		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	1 786	1 786		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 736 814	3 736 814		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 363
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368 706	306 848
Dettes fiscales et sociales	364 866	543 799
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	733 571	852 010

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
51860000 INTÉRÊS COURUS A PAYER		1 362.53
40810000 Fournisseurs Factures non parvenues	368 705.50	306 848.44
42810000 PROV 35 HEURES	23 280.35	11 930.45
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	108 790.43	174 427.56
42860000 Autres charges à payer	119 987.52	174 040.12
43820000 Charges sociales sur congés à payer	47 861.89	73 502.57
43860000 Autres charges à payer	47 460.90	71 203.39
43861000 CH SOC / 35 HEURES	8 804.56	4 924.34
43863000 FORMATION PROFESS.	1 959.35	16 291.81
43864000 C.I.L	6 720.54	7 112.22
43865000 TAXE APPRENTISSAGE		10 367.00
TOTAL	733 571	852 010

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 370 069	2 007 053
Autres créances	19 882	25 500
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 389 951	2 032 553

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
41810000 Clients Factures à établir	121 702.75	187 059.57
41820000 CLIENTS FACTURES A ÉTABLIR gro	1 248 365.93	1 819 993.41
40980000 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	19 881.94	24 000.00
46870000 Divers Produits à recevoir		1 500.00
TOTAL	1 389 951	2 032 553

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation		9 492
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		9 492

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	18 993	29 858
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	18 993	29 858

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 050	16,00	80 800
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)			

Mouvements sur capitaux propres

	Début exercice	Affectation	Fin exercice
Capital Social	80 800		80 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport	238 091		238 091
Réserve légale	8 080		8 080
Autres réserves	2 246 310	-436 392	2 032 918
Résultat 2018	-436 392	+436 392	
Résultat 2019			- 850 952
TOTAL	2 359 889		1 508 938

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

<i>Montant en euros</i>	TOTAL Groupe 5asec
Clients et comptes rattachés	2 190 445
Comptes courants - actif - courant	1 355 567
Total Actif	3 548 320
Dettes fournisseurs	2 241 988
Comptes courants groupe passifs - courant	271 779
Total Passif	2 513 767
Coûts des équipements vendus	-97 548
Coûts des consommables vendus	-1 542
Coût des licences	-38 635
Sous-traitance	-934 352
Maintenance, entretiens et réparations	-55 540
Primes d'assurance	-512
Personnel intérimaire	-214 633
Legal Fees	-2 017
Transports	-18 389
Company Cars	-4 893
Déplacements, missions	-10 815
Frais télécom	-1 969
Autres charges externes	-102 625
Rémunérations du personnel	-350
Bonus	-7 500
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-56 124
Intérêts payés sur C/C	-260
B2B revenues	278 649
Franchise	336 568
Logistique	59 706
Autre chiffre d'affaires	94 063
Autres produits	985 876
Intérêts reçus sur C/C	2 815
Total Résultat	209 973

La société 5àsec France réalise des transactions commerciales avec les autres entités du groupe 5àSec. Les transactions les plus significatives concernent les relations avec l'autre filiale française, à savoir l'entité 5àsec Rif. A ce titre, les mouvements les plus significatifs ont trait à :

- La vente de cartes de fidélité aussi bien pour le réseau exploité par le franchiseur que pour les franchisés
- La refacturation des coûts associés à l'activité B2B, notamment le service commercial ainsi que les frais administratifs qui y sont liés (facturation : recouvrement)
- La mise à disposition du personnel administratif et des frais qui y sont associés (Service comptable principalement)

Frais de recherche appliquée et de développement

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
Catalogue formation	150 748	100 571	4
TOTAL	150 748	100 571	4

Des couts de support de formation ont été activés au cours de l'année 2019 pour un montant de 1 870 euros.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	193 596
Prestations de services	5 238 944
TOTAL	5 432 540

Répartition par marché géographique	Montant
France	5 432 540
Etranger	
TOTAL	5 432 540

Charges exceptionnelles

Le résultat exceptionnel ressort à - 153 066€. Il se caractérise principalement une dépréciation pour créances anciennes, des charges relatives à la fermeture de l'ancien siège (février 2019), une plus-value sur cession de véhicules et la mise au rebut de stocks dépréciés pour leur totalité.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	- 697 885	na
Résultat exceptionnel (et participation)	-153 066	na
Résultat comptable	-850 952	na

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Effort construction :	6 721
Pénalités	617
TVTS:	1 459
TOTAL	8 796
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Participation des salariés	
Contribution C3S	
Effort Construction	7 112
TOTAL	7 112
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	Néant
Déficits reportables	1 490 576
Moins-values à long terme	Néant

Effectif au 31 décembre 2019

	Personnel salarié
Cadres	16
Agents de maîtrise et techniciens	11
Employés	4
Ouvriers	22
TOTAL	53

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

La convention collective prévoit le versement des indemnités de fin de carrière.

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 1.8% des salaires (idem 1,8 % en 2018) et un taux d'actualisation de 0.75 % (vs 1,60% en 2018).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2013-2015 par sexe).

L'engagement de la dette actuarielle non comptabilisé en fin d'exercice est de 152 766 euros

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :				391 296	
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs				157 307	
Dotations de l'exercice				79 328	
TOTAL				154 607	
Redevances payées :					
Montants de l'exercice				87 916	
TOTAL				87 916	
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus				62 931	
Entre 1 et 5 ans				104 574	
A plus de 5 ans					
TOTAL				167 505	
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :				112 938	

Engagements financiers

Néant.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 18 331 611 euros
8 Rue du Sentier
75 002 Paris
RCS Paris 831 151 501

La société fait par ailleurs parti d'un groupe fiscalement intégré (article 223 A du CGI) dont la société Financière Hygie constitue la tête de groupe. La société 5 à Sec France calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 se sont élevés à 11 000 euros.